

Christophe MICHEL

+32 67 34 74 65

Mail : christophe.michel@soignies.be

Protocole de reprise des activités sportives du Hall Omnisports du Dr. P. Dupont

La reprise des activités sportives est permise depuis le 08 juin sans restriction au niveau des disciplines sportives, tant au niveau des pratiques indoor que outdoor, professionnelles ou amateurs, selon les modalités suivantes et jusqu'à nouvel ordre :

- les séances de cours ou entraînements sont limitées à 20 personnes par moniteur ou entraîneur dans un cadre organisé et sous la surveillance d'un entraîneur, jusqu'au 1^{er} juillet ;
- Le moniteur qui encadre plusieurs groupes de 20 participants devra maintenir une distance de minimum 5 m ou s'équiper de matériel de protection (masque et visière) ;
- les sports de contacts (sports de combats, sports ballons) devront toujours se limiter à un entraînement sans contact, et ce jusqu'au 1^{er} juillet. Cette restriction ne s'applique pas aux enfants de moins de 12 ans;
- les compétitions sans public peuvent reprendre pour les disciplines sans contact rapproché ;
- les vestiaires et douches restent fermés.

PROTOCOLE

- L'affiche « Déconfinement et Sport » de l'ADEPS est affichée sur la porte d'entrée. Les clubs doivent prévoir une distribution des consignes aux parents et encadrants.
- Les règles d'hygiène de base doivent être respectées :

-distanciation sociale ou port du masque ;



- tousser et éternuer à l'intérieur du coude ;
- utiliser des mouchoirs en papier pour se moucher, puis les jeter ;
- ne pas se serrer la main ou faire la bise ;

- Les participants n'ont pas accès aux installations si :
 - ils ont un rhume ;
 - ils présentent de la fièvre ou des symptômes pseudo-grippaux ;
 - ils ont été en contact avec une personne présentant les symptômes ci-dessus au cours des 14 derniers jours ;
 - ils se présentent sans masques.
- Aucun public n'est admis pendant les entraînements, les sportifs entrent sans accompagnateur (pas de parent). Les gradins seront relevés pour éviter qu'on puisse s'y asseoir sans respecter les distances ;
- Les sportifs viennent 5 minutes avant le début du cours ou entraînement et attendent à l'extérieur en respectant la distanciation sociale, que le responsable du cours vienne les chercher pour commencer les activités.
- Les sportifs entrent masqués (sauf les enfants de moins de 12 ans). Ils ne peuvent enlever leur masque que sur les plateaux sportifs pour pratiquer leurs activités sportives où la distanciation sociale est respectée.
L'entraîneur doit prévoir une superficie de minimum 10m² par participant.
- Les sportifs mettent du gel désinfectant sur les mains dans le hall d'entrée ;
- Les blocs sanitaires restent accessibles et sont utilisés par une seule personne à la fois ;
- Chacun conserve son sac de sport à proximité en y laissant ses effets personnels à l'intérieur ;
- L'infirmerie peut servir de local d'isolement si une personne présente des symptômes Covid ;
- Les collations et boissons sont personnelles ;
- Aucun regroupement n'est autorisé dans l'enceinte de l'infrastructure ;
- Les mouchoirs en papier doivent être jetés dans une poubelle fermée qui est mise à disposition.

Circulation dans le bâtiment

- Entrée par l'entrée principale ;
- Accès direct pour la grande salle ;
- Accès vers la petite salle par la grande salle en longeant les murs côté infirmerie, le couloir donnant accès aux vestiaires est fermé, seuls les sanitaires sont accessibles ;
- Après les cours/entraînements,
 - 1) Grande salle : sortie par le couloir conduisant vers la petite salle et



sortie par la sortie de secours près du local d'entretien ;
2) Pour la petite salle, sortie directement par la même sortie de secours ;

- Tous les cours ou entraînements doivent terminer 5 minutes plus tôt, de manière à ce que les pratiquants qui commencent une activité puissent entrer lorsque le plateau sportif est libéré ;
- Tous les encadrants s'assurent que les pratiquants qui ont terminé l'entraînement quittent immédiatement l'infrastructure en respectant le sens de circulation, ce qui permet d'éviter tout croisement dans l'infrastructure ;
- Les pratiquants portent le masque pour quitter le plateau sportif si ils l'ont enlevé.

Nettoyage – Désinfection

- Les sorties de secours restent ouvertes pour favoriser l'aération des salles ;
- Les sanitaires, couloirs utilisés et plateaux sportifs seront nettoyés et désinfectés tous les jours ;
Pour les plateaux sportifs, ce sera avec l'auto laveuse et du désinfectant pour sols utilisé ;
- Les portes et leurs poignées, les interrupteurs ainsi que les sanitaires seront nettoyés avant le début des activités et en milieu de plage horaire, sauf le dimanche par le personnel de la Ville de Soignies ;
- Chaque club est chargé de désinfecter son matériel spécifique et les points de contact à la fin de son entraînement.
Pour ce faire, le club doit fournir son propre matériel de désinfection.
Le temps nécessaire pour la désinfection est pris sur la plage horaire du club.
Par ex. : un club qui termine une activité à 20 h 00 doit avoir terminé la désinfection pour 19 h 55 heure à laquelle le plateau sportif doit être libéré.

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

La Bourgmestre,

O. MAILLET

F. WINCKEL

